

ERMONT

Les malvoyants peuvent lire la presse

La mairie d'Ermont, qui a signé sa « charte ville handicap », a franchi un nouveau pas vers l'aide aux personnes en situation de handicap. Samedi 15 novembre, à la médiathèque André-Malraux, elle a mis en place Vocal Presse, un logiciel qui permet aux déficients visuels, via Internet, d'écouter, le jour de la sortie de l'édition papier, le contenu de cinq journaux (*Le Monde*, *Le Parisien*, *L'Équipe*, *Le Nouvel Observateur* et *L'Express*) à l'aide d'un synthétiseur vocal intégré, accompagné d'un affichage à l'écran en gros caractères, agrandissable à volonté.

Consultable sans adhésion

« Ce logiciel que nous avons créé en 2002 et proposé à soixan-



Les malvoyants ermontois peuvent maintenant lire le journal par le système audio du logiciel Vocal Presse.

te villes en France (Ermont étant la seconde du Val-d'Oise après Argenteuil, NDLR), permet aux déficients visuels, notamment retraités, de se reconnecter à la vie environnante, d'effacer leur han-

dicap et de recréer des contacts » explique Eric Lapeyre, gérant d'Akompas Technologies, créateur du procédé. « Vocal Presse sera intégré à notre espace presse et pourra être consulté sans adhé-

sion » souligne Lorédana Escuer, directrice de la médiathèque. « C'est le prolongement d'un travail de plusieurs années que nous faisons à destination des malvoyants en proposant plusieurs centaines de livres et Cd en gros caractères » rappelle-t-elle.

Martine Pegorier-Lelièvre, premier adjoint au maire, chargée des Affaires culturelles, se réjouit du système qui propose les mêmes fonctionnalités (audio et agrandissement des caractères) que le site Internet de la ville : « Vocal Presse est l'une des réponses au handicap proposé par le conseil Ville-Handicap, créé en décembre dernier. Il améliore l'autonomie et les conditions de vie des personnes handicapées et permet le plein exercice de leur citoyenneté ». Deux axes développés par la ville.

J.B.